

**LE PERE THEOPHILE RAYNAUD,
JESUITE NE A SOSPEL
(1583-1663)**

par Maurice BORDES

Aujourd'hui bien oublié, le père Théophile Raynaud fut considéré au XVII^e siècle comme l'un des plus célèbres théologiens de son époque !

LA CARRIERE

Le père Raynaud est né à Sospel un 15 novembre, mais on ne sait pas exactement si c'est en 1583 ou 1587. Il entra dans la Compagnie de Jésus vers la fin de 1602, enseigna les lettres au collège d'Avignon et fut ordonné prêtre en 1613. Il enseigna ensuite la philosophie puis la théologie au collège lyonnais de la Compagnie, le célèbre collège de la Trinité.

L'éclat de son enseignement attira sur lui l'attention du prince Maurice de Savoie qui l'appela à Paris comme confesseur en 1631. Il y rencontra le père Mailian, nouveau confesseur de Louis XIII, et celui-ci proposa de réfuter les attaques du jésuite espagnol Hurtado de Mendoza contre la politique d'alliances protestantes de Richelieu ; le père Raynaud refusa, ce qui le rendit suspect aux yeux du puissant ministre.

Par prudence, le père Raynaud revint à Lyon où ses supérieurs le mirent en quelque sorte à l'abri en l'envoyant à Chambéry dans les Etats de Savoie. Il y acquit une certaine notoriété puisqu'en 1637, à la mort de l'évêque de Genève, frère de Saint-François de Sales, le Sénat de Chambéry entama une procédure pour le faire accéder à l'épiscopat. Le père Raynaud refusa et quitta la Savoie. Il y revint toutefois en 1639 et entreprit des démarches pour adoucir la captivité de son ami le père Monod que les autorités savoyardes avaient fait arrêter et enfermer au château de Montmélian, à la demande de Richelieu. Bien renseigné par ses nombreux informateurs, celui-ci se vengea et obtint aussi l'arrestation du père Raynaud. Libéré au bout de trois mois et autorisé à se rendre à Rome, le père Raynaud fut à nouveau arrêté pendant six mois à Avignon, à la suite d'imprudences de langage.

Le père Raynaud fit trois séjours successifs à Rome. Au cours du premier, en 1639, il obtint l'approbation d'un ouvrage dont l'impression avait été interrompue pendant sa détention. Il y revint en 1645 après l'élévation au cardinalat du vice-légat d'Avignon, Frédéric Sforza, qui le présenta au pape- Celui-ci lui demanda de publier une réfutation de l'ouvrage du théologien gallican Pierre de Marca, futur archevêque de Toulouse et de Paris, *De concordia sacerdotii et imperii*, paru à Paris en 1641 et mis à l'Index le 7 avril 1642. Raynaud refusa et quitta Rome pour la deuxième fois ; il y revint toutefois une troisième fois pour professer la théologie positive, sur l'invitation du Père général qui ne tenait pas compte du refus antérieur. Ce séjour fut encore bref, car cet enfant de Sospel ne supportait pas le climat romain et préférait les brumes lyonnaises. Au bout de quelques mois il put regagner Lyon où il se dévoua pendant la peste de 1653 et passa les vingt dernières années de sa vie.

Il vécut à Lyon au collège de la Trinité où il compléta et révisa ses nombreux ouvrages tout en s'occupant de "la congrégation des Messieurs" et en passant de longues heures au confessionnal. On célébra solennellement son jubilé sacerdotal en 1653 ; au cours de la messe, le père Ginn, cordelier de l'Observance, prononça une allocution qui s'achevait par un panégyrique. Le père Raynaud mourut dix ans plus tard au collège de la Trinité, le 31 octobre 1663.

LE CARACTERE

Le père Raynaud n'était pas toujours commode à vivre. D'un caractère vif et violent, cet esprit original et volontiers caustique n'eut pas que des amis. On reconnaissait toutefois

son dévouement à l'Eglise, son attachement à la vocation religieuse et au sacerdoce, son ardeur au travail.

Le père Raynaud passa en son temps pour l'un des plus grands théologiens du siècle ; Guy Patin l'appelait "un grand maître" et dans l'imprimatur donné aux oeuvres complètes, l'archevêque de Lyon, Villeroy, déclarait "l'avoir pendant sa vie toujours honoré comme le premier théologien de son âge". Le père Raynaud était aussi bien vu par la maison de Savoie, qu'il s'agît du duc Victor-Amédée 1er, de Charles-Emmanuel II ou des princes Thomas et Maurice.

Le père Raynaud a toutefois mérité des jugements plus nuancés. Le Journal des Savants, 1667, p. 79, lui reconnaissait une rare application à l'étude prolongée jusqu'à la vieillesse, "un esprit hardi et vif, une imagination vive et une mémoire prodigieuse" mais le rédacteur ajoutait qu'il était trop piquant et trop satirique, ce qui lui avait attiré l'inimitié de quantité de gens ; sa grande érudition lui fournissait une quantité de traits sur toutes sortes de matières, mais souvent il s'éloignait du sujet sur lequel il s'était proposé d'écrire.

Dans sa Bibliothèque Universelle (1708, p. 271), le savant Elues du Pin appréciait l'étendue de ses lectures et les qualités de sa mémoire mais estimait qu'il manquait de goût, de jugement et de discernement ; toujours selon Ellies du Pin, il ne choisissait pas les auteurs cités et se contentait de compiler quantité de passages et de citer beaucoup d'auteurs anciens et modernes bons et mauvais sans aucune critique. Composition et rédaction des ouvrages ne trouvaient pas grâce devant Du Pin ; pour lui, le père Raynaud était "extrêmement diffus"; il s'éloignait souvent du sujet qu'il prétendait traiter. En outre, il employait des "tours extraordinaires et bizarres" ; sa plume restait satirique et mordante et ses livres abondaient en méchancetés et termes injurieux. Non content d'user souvent de mots hors d'usage, il recourait aussi à des expressions triviales. Du Pin constatait toutefois qu'à l'époque où il écrivait on le consultait sur certains points.

A ces critiques, il faut ajouter l'étrangeté de certains de ses sujets, notamment l'éloge de la brièveté, *Laus brevitatis* (Paris, Pierre Frémone, 1649), ce qui paraît surprenant compte tenu de la prolixité de l'auteur. L'étude sur les diverses formes de nez est particulièrement curieuse ; il n'oublie pas celui de la Vierge Marie, le prétend long et aquilin et conclut que le nez du Christ devait être semblable à celui de sa mère. Ailleurs, il intitulait *Christus bonus, bona, bonum* le chapitre sur la bonté du Christ. Ce théologien consacra un traité à l'usage des chaises dans les églises qu'il condamna d'ailleurs mais aussi aux chapeaux et autres coiffures tant sacrées que profanes. Chemin faisant, il n'épargnait ni les hommes les plus distingués, ni les ordres entiers, ni ses propres confrères.

Aujourd'hui le père Raynaud est bien oublié. Son manque de critique, l'obscurité et l'affectation, ses perpétuelles digressions, les outrances de sa polémique en sont les principales causes. Ses travaux ne conservent quelque intérêt que sur des points secondaires : le martyre, l'histoire ecclésiastique de Lyon, le costume liturgique, etc..

LES ŒUVRES

Les titres des ouvrages écrits par le Père Raynaud dépassent la centaine. Et il ne s'agit pas d'ouvrages brefs de quelques dizaines de pages ; le livre sur Marie l'Egyptienne (Gand, 1659) compte 250 pages. Le *De Monitore Eccle-siasticis* (Lyon, 1630, in 12) compte 720 pages ; l'*Apologia pro Valeriano évêque de Cimiez au IVe siècle*, occupe 52 colonnes dans la

Patmlogie latine de M igné jeune ; dans cet ouvrage Raynaud réfute longuement un auteur du nom de Nicolas Chichon qui avait accusé Valerien de Cimiez de semi-pélagianisme. Grâce à deux spéculateurs lyonnais qui pensaient faire une bonne affaire et à la bienveillance du duc de Savoie Charles Emmanuel II, le père Raynaud put entreprendre une édition complète de ses oeuvres à la fin de sa vie ; il entendait aussi les corriger et les compléter et sans doute obtenir, après correction, la levée des censures prononcées par l'Inquisition romaine. Le travail n'était pas achevé quand il mourut en 1663 et ce fut un confrère, le père Jean Bertet qui le termina. Notons en passant que ce fut ce dernier qui proposa certaines corrections permettant la levée des censures.

Les XIX tomes in-folio réunissant l'ensemble des oeuvres du père Raynaud parurent à Lyon en 1665 avec préface du duc de Savoie Charles Emmanuel II. Un tome XX fut ajouté en 1669 ; imprimé sans doute à Lyon, il était sensé, par précaution, provenir des presses d'un imprimeur de Cracovie, Annibai Zan-goyski. Il comprenait une revue critique de ses propres ouvrages faite par le père Raynaud lui-même et des écrits polémiques que le père n'avait pas avoués de son vivant. Sans donner les titres des divers volumes, disons que le champ était très vaste : la christologie, l'Eucharistie, le culte mariai, l'hagiographie, l'histoire religieuse de Lyon, les titres des papes, la censure des livres par l'Index et l'Inquisition, des problèmes de morale, des superstitions, des polémiques.

Mentionnons quelques points auxquels s'est particulièrement attaché le père Raynaud et aussi ses démêlés avec les tribunaux romains. Très attaché au culte mariai, y compris le scapulaire et l'Immaculée Conception, le père Raynaud ne craignait pas toutefois de soutenir souvent des opinions risquées et les censures romaines ne paraissaient pas l'effrayer.

Dans un livre repris dans le tome V de ses Oeuvres complètes, le père Raynaud réduisait la portée de la communion des fidèles pour le rachat des âmes du Purgatoire ; cette proposition fut censurée par l'Inquisition romaine par décret du 18 décembre 1646. Dans un autre livre du même tome, il prétendait prouver que la première messe après la Cène avait été célébrée pour la Pentecôte et il enchaînait sur la première messe de chaque prêtre, les noces d'or sacerdotales, ce qui lui permettait d'introduire le panégyrique du père Gilrin prononcé pour ses propres noces d'or sacerdotales et un autre éloge. Dans le tome XI Critica sacra, il reprenait l'opuscule De martyrio perpestem dans lequel il attribuait le martyre aux fidèles se dévouant pour les pestiférés, ouvrage mis à l'Index en 1646. Dans le tome XX se trouvait le traite Calvinismus bestiarum religio, écrit non seulement contre les calvinistes mais aussi contre le jésuite Bannez et mis à l'Index dès le 26 avril 1632. Cette censure n'empêchait pas le père Raynaud de publier deux opuscules contre le décret de l'Inquisition interdisant d'écrire sur la grâce après la suppression des congrégations De auxiliis ; il demandait au Pape d'annuler ce décret.

En 1653, le père Raynaud répliqua aux diverses censures dont il était l'objet par des Erotemata où il développait ses idées sur la censure des livres et introduisait un Credo satirique, oeuvre d'un théologien anglais. A leur tour, les Erotemata furent condamnés par décret du 3 février 1659. Le père Raynaud, qui n'avait pas bon caractère, se vengea en publiant une violente diatribe contre les Dominicains, en les accusant grâce à leur position dans les tribunaux romains de mettre les autres à l'Index et de s'en préserver eux-mêmes (De immunitate authorum Cyriacorum a censura). Le factum fut désavoué par une lettre du père général Oliva du 22 mai 1662, mis à l'Index par décret du 20 juin 1662 et condamné au feu par les parlements d'Aix et de Toulouse. Le père Raynaud répliqua par un pamphlet, De honore judici, selon lequel les juges devaient rétracter une sentence injuste.

Le tome XX publié après sa mort en 1669 contient les écrits les plus violents ainsi que les textes condamnés en leur temps par l'Inquisition romaine, alors que dans les 19 tomes précédents ils figuraient avec les corrections acceptées par les tribunaux romains ; la diatribe contre les Dominicains s'y trouve également. On comprend aussi que l'ensemble du tome XX fût mis à l'Index par décret du 1er septembre 1671 à l'exception des deux traités demandant aux jansénistes de se soumettre à la condamnation des cinq propositions par le pape Innocent X (1653) j'en encore fallait-il que ces deux traités fussent publiés à part.

Indiquons en terminant que le père Théophile Raynaud avait un cousin, Jean Raynaud, né également à Sospel et mort vers la fin du XVIe siècle. Jean Raynaud écrivit en français deux romans : Les aventures de Dom Ericaude et de Violandy Histoire du marquis d'Adrini et d'une reine d'Espagne. A la vérité, Sospel faisait figure en ce temps de petit centre religieux et intellectuel. La bibliothèque des Franciscains de Sospel déposée à la Bibliothèque du Séminaire de Nice et étudiée par Bernard Cousin en témoigne.

Quant au père Théophile Raynaud on doit reconnaître sa forte personnalité et son caractère peu commode. Le père Raynaud était un puits de science par ses lectures mais resta un auteur médiocre en dépit du renom dont il jouissait en son temps.

La vie et la carrière du père Raynaud montrent que les jésuites du XVIIe siècle étaient moins soumis et moins déferents vis à vis de l'autorité du père général et du Pape qu'on ne le dit communément. Le père Raynaud ne redoutait guère l'Index ni l'Inquisition romaine dont il devait tenir compte comme jésuite, bien que les décisions des tribunaux romains n'aient cours en France qu'après acceptation par les instances de l'Eglise gallicane.

Ces remarques faites, Théophile Raynaud fut en son siècle non seulement en France mais dans tout l'Occident catholique, un auteur très lu et très connu et parfois fort apprécié. Il méritait donc largement la place que nous lui donnons aujourd'hui.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Oeuvres du père Raynaud conservées à la Bibliothèque du Séminaire de Nice:

- Dictionnaire de Théologie Catholique
- MIGNE jeune, Patrologie latine
- COUSIN (Bernard), Une bibliothèque de couvent à l'époque moderne : les livres des franciscains de Sospel dans Annales du Midi, avril-juin 1971.